

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

04/05/2015

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F01115P0064

### 1. Intitulé du projet

Aménagement du carrefour RD 222 et de la rue de Sainte Marguerite sur la commune de COULOMMIERS

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VILLE DE COULOMMIERS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Pascal FOURNIER, Adjoint au Maire

RCS / SIRET

217 701 317 00018

Forme juridique

Collectivité territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°E	Modification et création d'un carrefour giratoire projet d'une surface de 6500m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Modification du carrefour avec création d'un giratoire à 5 branches et a double sens, au droit des rues RD222(avenue de Rebais) et Sainte Marguerite.

Création d'un accès (5eme Branche) pour le futur centre de secours et d'incendie.

## 4.2 Objectifs du projet

La RD 222 et les rues de Pontmoulin et Brise-bêche se croisent hors agglomération pour former une intersection, dont le régime de priorité pour les voiries secondaires est géré par un stop.

Par ailleurs, à l'heure de pointe du soir et du midi, une remontée de file de véhicules apparaît sur les voiries secondaires.

Celle-ci est liée au nombre important de véhicules tournant à gauche vers Boissy-le-châtel et qui s'insert difficilement dans la circulation de la RD 222, où les vitesses pratiquées dépassent souvent les 90 km/h réglementaires.

Les objectifs du projet sont de sécuriser et de fluidifier les échanges en facilitant notamment l'insertion sur la RD 222 et sa traversée, aux heures de pointe.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'aménagement consiste à réaliser un giratoire à 5 branches.

Le rayon extérieur sera de 30m et la chaussée annulaire de 9m.

Les branches des rues de Sainte Marguerite et Brise-Bèche seront déportées afin de permettre un raccordement optimum à giratoire.

Une nouvelle branche à ce carrefour permettra la desserte du centre de secours et d'incendie.

Les travaux sont prévus pour une durée de 5 mois et seront séquencés en 4 phases (schéma en annexe 6).

Les travaux seront réalisés pour moitié de l'ouvrage hors circulation et pour les parties restantes sous alternats par feux tricolores et ou à double sens.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic de la RD 222 et des rues de Pontmoulin et Brise-bèche sera identique au trafic actuel, de 4720 véhicules/jour.

Le carrefour giratoire diminuera la vitesse élevée sur la RD 222 et permettra aux usagers des rues secondaires d'avoir une meilleure perception du carrefour et marquera l'entrée de l'agglomération.

Une partie de la chaussée de la rue de la Brise-bèche sera conservée afin d'assurer l'accès des riverains.

Ces travaux sont l'occasion d'une requalification paysagère par la mise en place d'arbustes, d'arbres, plantes vivaces, participants à la mise en valeur de cet aménagement.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est pas soumis à la nomenclature de la loi sur l'eau (cf annexe 8: notice hydraulique).

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Etude d'impact: demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	6500 m <sup>2</sup>
Diametre ext. du Giratoire	30 m
Largeur de l'anneau	9 m
Rayon de l'îlot central	20 + 1 m
Largeur des voies d'entrée et sortie	4 et 4.50 m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de COULOMMIERS  
13 rue du Gal. De Gaulle  
77120 COULOMMIERS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 3 ° 10 ' 74 " 43 Lat. 48 ° 08 ' 53 " 44

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Aucune, chantier en dehors de l'agglomération de COULOMMIERS, mais sur son territoire.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voirie Routière,  
Terrains Naturels,  
Terrains Agricoles,

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU approuvé le 26/03/2007  
Modifié le 13/12/2010, le 28/11/2011,  
Révision prescrite le 17/06/2013,

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé le 29/12/2010
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déblais : 10 990 m <sup>3</sup> Remblais : 4224 m <sup>3</sup>
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Espaces naturels (2825m <sup>2</sup> ) qui feront l'objet d'une révision au PLU, avec transfert des surfaces sur les parcelles proches. Acquisition des surfaces agricoles soit une surface de 10 000m <sup>2</sup> .
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sources de bruit inéluctables pendant la réalisation des travaux sont encadrées dans une démarche de Schéma d'organisation Environnementale. Dans sa phase exploitation, le projet ne générera aucune augmentation du trafic, par conséquent aucune augmentation du niveau sonore.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le matériel d'éclairage public sera adapté,
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales du bassin versant naturel, actuellement mixées par les eaux de la route seront séparées et rétablies dans le milieu naturel par un système de double réseaux.</p> <p>Un réseau collectera les eaux de ruissellement du bassin nord vers le fossé existant.</p> <p>Les voiries seront bordurées, les eaux de ruissellement seront collectées par un nouveau réseau via un séparateur hydrocarbures.</p>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase de réalisation, des matériaux de déconstruction seront produits et valorisés par recyclage.
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet nécessite l'acquisition foncière sur le domaine agricole 13259 m<sup>2</sup> et 2930 m<sup>2</sup> en espace naturel.</p> <p>A l'issue des travaux, 3715 m<sup>2</sup> seront dédiés en espaces naturels.</p>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; <span style="float: right;">X</span>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <span style="float: right;">X</span>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <span style="float: right;">X</span>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <span style="float: right;">X</span>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <span style="float: right;">X</span>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe 6: plan de l'existant, annexe 7: plan des réseaux eaux pluviales, annexe 8: notice technique explicative,

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

COULOMMIERS

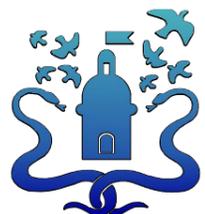
le, 30/04/2015

Signature

Pour le Député Maire  
L'Adjoint délégué



Pascal FOURNIER



Coulommiers

PRO

V.R.D.

n° 2

Lieu-dit "Pièce de Pontmoulin"

Carrefour

Av.de Rebais (RD222) - Rue de la Brisebêche  
et Rue Sainte Marguerite

Construction d'un Giratoire 5 branches

Plan de Situation

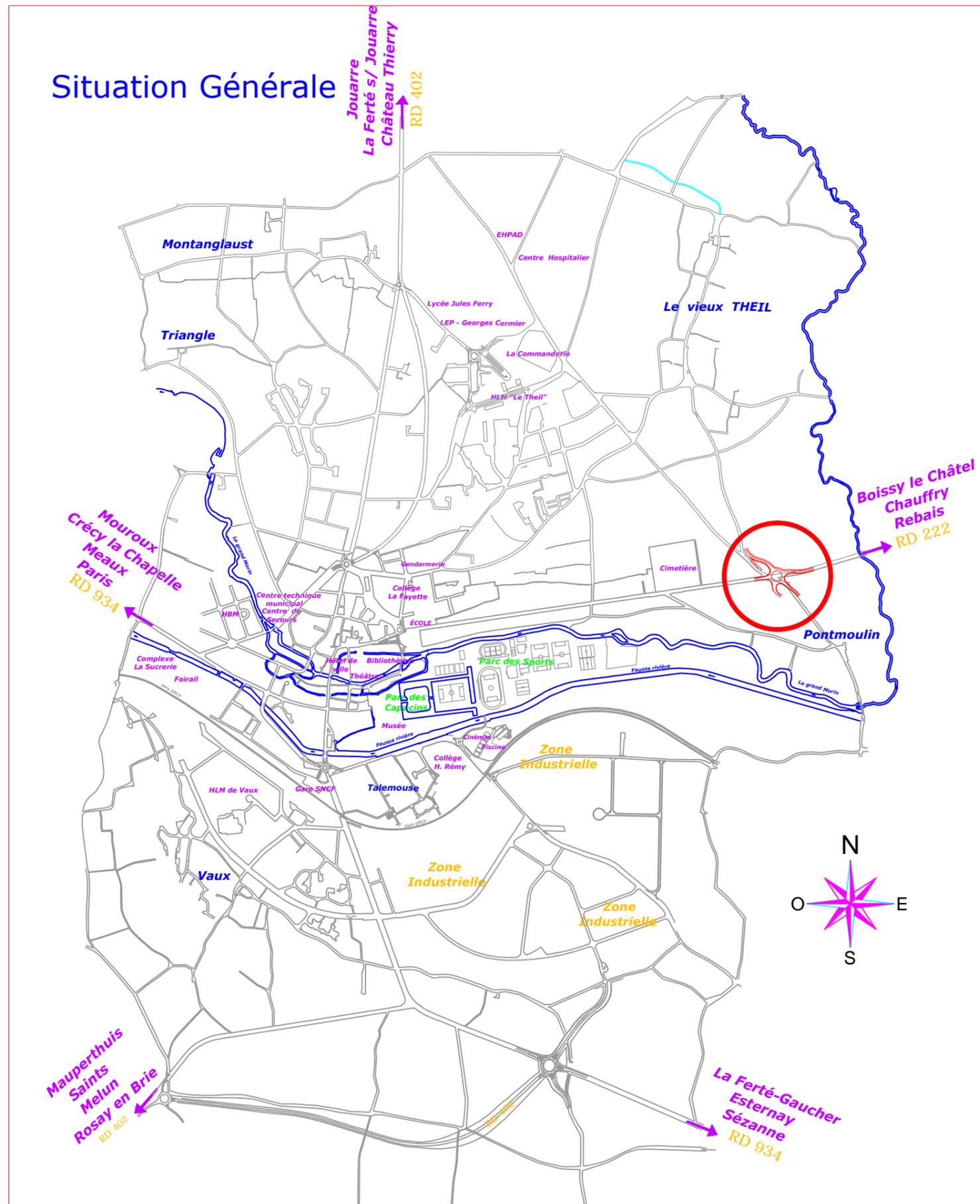
**Maitrise d'œuvre:**

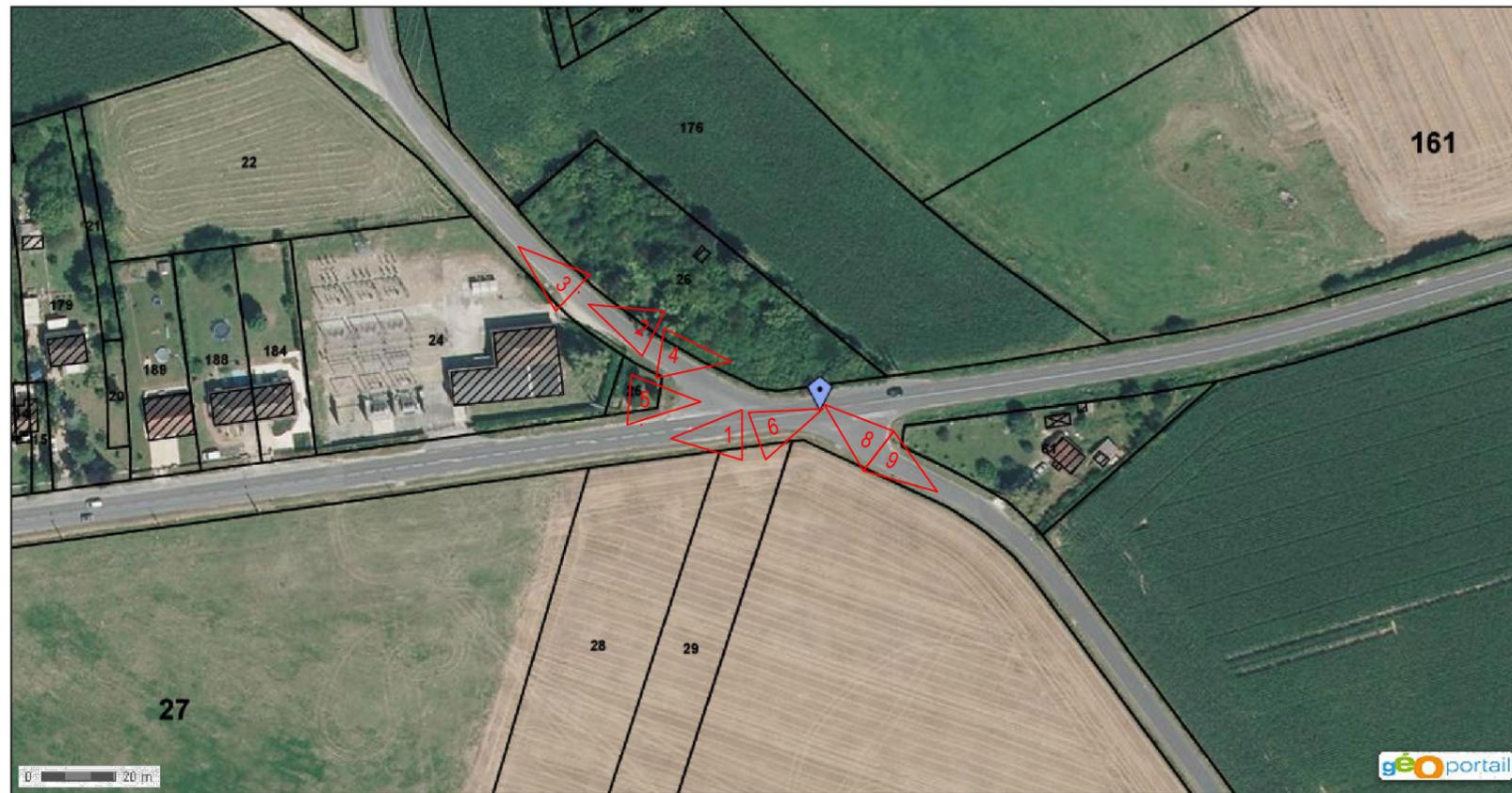
**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**  
17 Boulevard de la Marne  
77120 COULOMMIERS  
Tél : 01.64.03.58.70  
Fax : 01.64.20.84.30

*Dressé par A. Bacqué*  
*Echelles 1/20 000 i*

Indice	Dates	Modifications
0	Février 2015	Préparation Plans

### Situation Générale





© IGN 2015 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 3° 06' 26.3" E  
Latitude : 48° 48' 55.3" N

1 Position des prises de vue



Giratoire de Rebais  
Avenue de Rebais  
Photos de l'existant

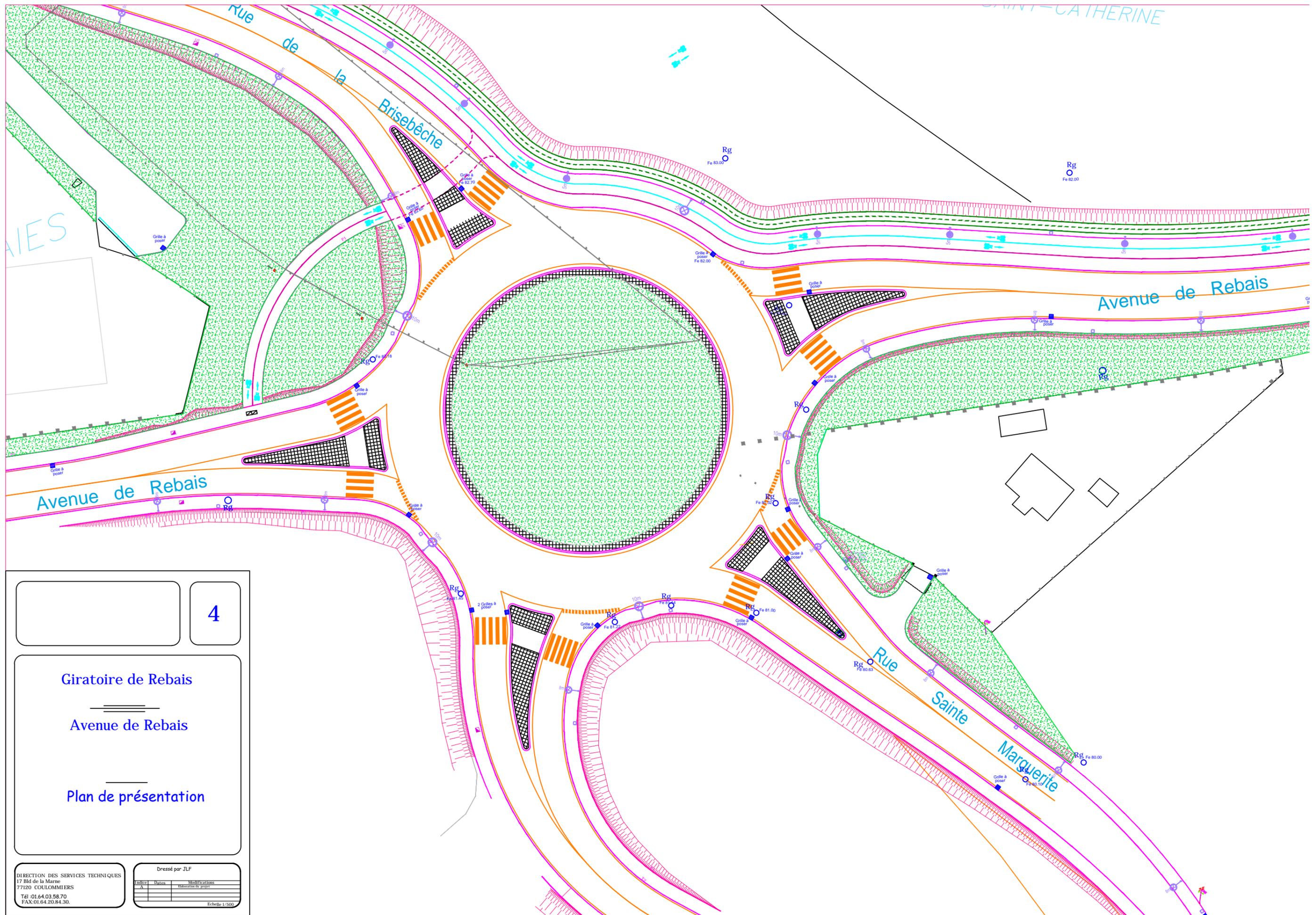


DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
17 Bd de la Marne  
77120 COULOMMIERS  
Tél : 01.64.03.58.70  
FAX: 01.64.20.84.30.

Dressé par JLF

Indices	Dates	Modifications
A	21.02.2015	Elaboration de projet
B	29.04.2015	Mise à jour des photos

Photo n° 1 du 29 avril 2015 Avenue de Rebais entrée de ville de Coulommiers, RD 222  
Photo n° 2 du 21 février 2015 rue de la Brise-bèche  
Photo n° 3 du 21 février 2015 rue de la brise-bèche et de la Thibaude  
Photo n° 4 du 21 février 2015 Carrefour existant  
Photo n° 5 du 29 avril 2015 Carrefour existant  
Photo n°6 du 29 avril 2015 Avenue de Rebais direction Boissy le Chatel, RD 222  
Photo n°7 du 29 avril 2015 Avenue de Rebais et amorce de la rue de Sainte Marguerite  
Photo n°8 du 21 février 2015 Carrefour et amorce de la rue de la Brise-bèche  
Photo n° 9 du 21 février 2015 Rue de Sainte Marguerite



4

**Giratoire de Rebais**

=====

**Avenue de Rebais**

-----

**Plan de présentation**

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
17 Bd de la Marne  
77120 COULOMMIERS  
Tél : 01.64.03.58.70  
FAX : 01.64.20.84.30.

Dressé par JLF

Dessins	Dates	Modifications

Echelle : 1/500



© IGN 2015 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 3° 06' 23.9" E  
Latitude : 48° 48' 51.9" N

carrefour avenue de Rebais

5

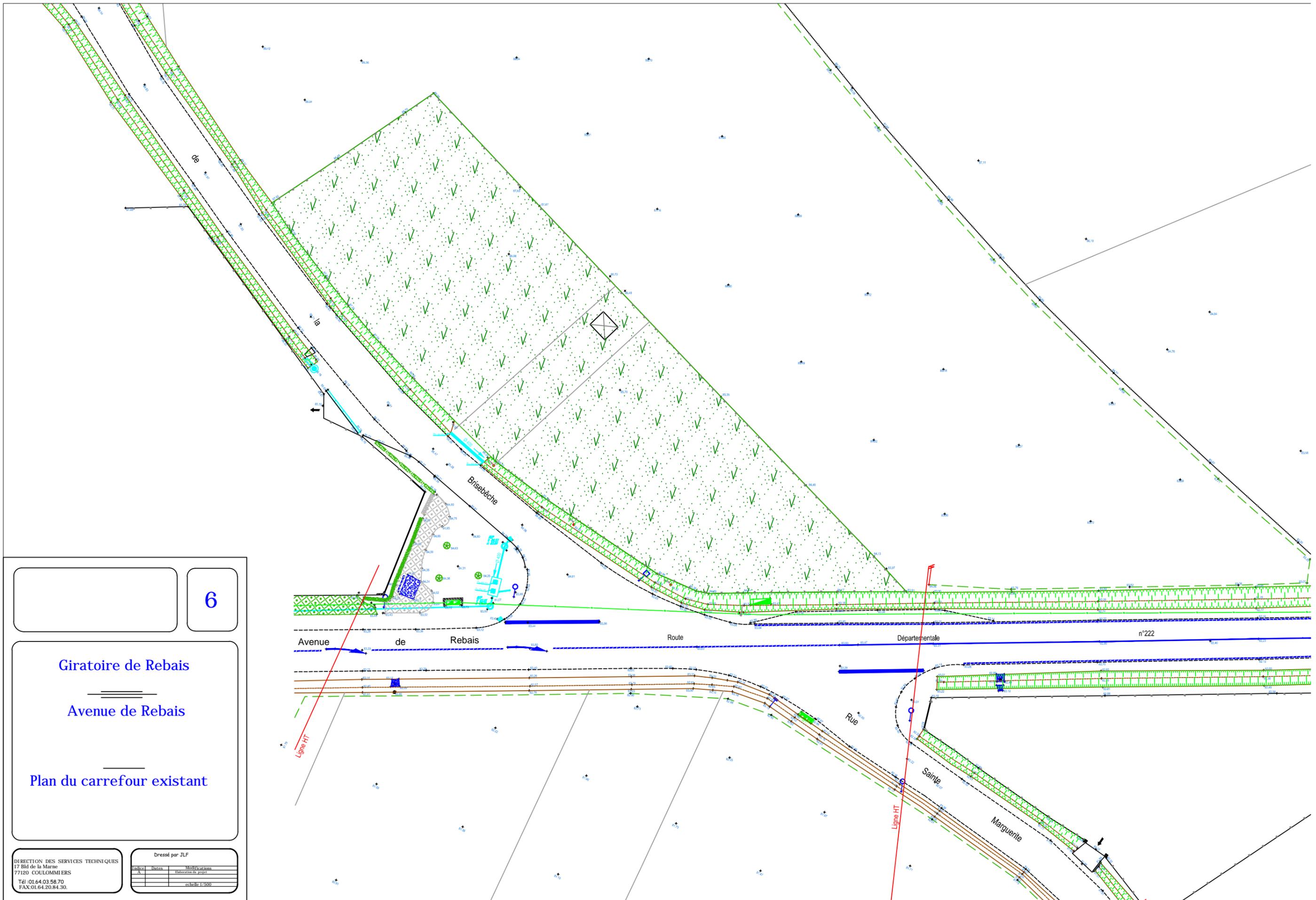
Giratoire de Rebais

Avenue de Rebais

Plan des abords du projet

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
17 Bd de la Marne  
77120 COULOMMIERS  
Tél : 01.64.03.58.70  
FAX: 01.64.20.84.30.

Dressé par J.L.F.	
Index	Date
B	30.04.2015
	Mise à jour des photos
	échelle 1:2000



6

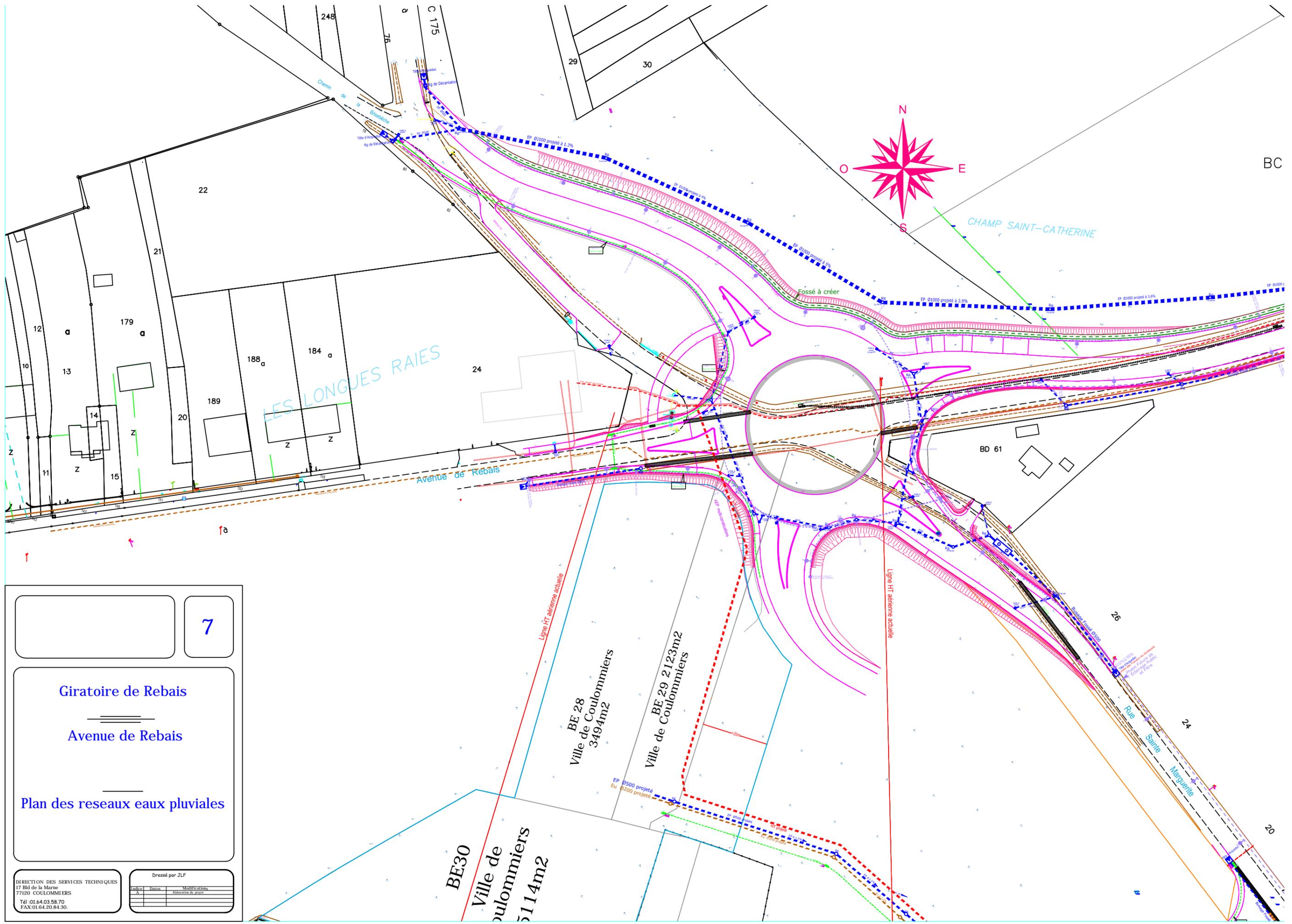
Giratoire de Rebais

Avenue de Rebais

Plan du carrefour existant

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
17 Bld de la Marne  
77120 COULOMMIERS  
Tél : 01.64.03.58.70  
FAX: 01.64.20.84.30.

Dressé par JLF		
Indice	Date	Modifications
A		Elaboration du projet
		échelle 1/500



7

Giratoire de Rebais

=====

Avenue de Rebais

=====

Plan des reseaux eaux pluviales

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
17 Bd de la Marne  
77120 COULOMMIERS  
Tél : 01.64.03.58.70  
FAX: 01.64.20.84.30.

Dressé par JLF

Indice	Dates	Modifications
A		Élaboration du projet